

Cartes grises et permis de conduire

Les procédures de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Il n'est plus nécessaire de se rendre en préfecture pour de nombreuses démarches administratives, elles pourront être effectuées en ligne, 24h/24 et 7 j/7.



Le permis de conduire :

Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>).

Pour une première demande de permis de conduire, vous pouvez solliciter votre école de conduite afin qu'elle effectue la démarche pour votre compte.

À noter que cette télé-procédure ne comprend ni les échanges de permis étrangers ni les demandes de permis internationaux. Depuis le lundi 11 septembre 2017, la procédure pour les demandes relatives aux échanges de permis de conduire étrangers a changé (plus d'infos sur www.finistere.gouv.fr).

L'immatriculation des véhicules :

Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS (<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>).

Ou bien ayez recours aux services proposés par les professionnels de l'automobile habilités dans leurs établissements, leurs concessions ou sur Internet. Ce service peut vous être facturé.

Liste des MSAP (Maisons de Services Au Public) qui proposent la TP ANTS (téléprocédure Agence Nationale des Titres Sécurisés).

CONTACTS - MSAP en service du Finistère avec TPANTS
(mise à jour : janvier 2018)

BREST	31, rue Saint Jacques 29 200 Brest 02.98.41.00.66 contact@pimmsdebrest.org
CHÂTEAULIN	33 quai Robert Alba 29 150 Châteaulin 02.98.16.14.20
CHÂTEAUNEUF DU FAOU	Michèle MELLOUET DGS de la CCHC 02.98.73.25.36 direction@haute-cornouaille.fr
QUIMPER	2 Rue de l'Ile de Man 29 000 Quimper 02.98.52.77.50 pimms.quimper@orange.fr
SAINT POL DE LEON – CLEDER	Site de Saint-Pol-de-Léon : 29 rue des Carmes 29 250 Saint-Pol-de-Léon 02.98.69.10.44 msap.carmes@hlc.bzh Site de Cléder : Zone d'activité de Kerhall 29 233 Cléder 02.98.69.44.54 msap.kerhall@hlc.bzh